

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPERIALE.

DU MERCREDI, 24 MAI 1797.

*De Cadix, le 25 Avril.*

Notre escadre se ressent déjà de la présence de l'amiral Massaredo. Il profite de la cartel blanche que lui a donné la cour pour déployer toutes les ressources de nos arsenaux. La confiance que les talens inspirent, fait concevoir l'espérance que nos derniers revers pourront se réparer, et que les fiers anglois ne nous bravera pas toujours. Déjà, depuis que la cour lui a enfin rendu justice, notre marine a recouvré plus de deux cents de ses officiers, qui par mécontentement avoient donné leur démission. Ils n'ont pu résister aux pressantes invitations d'un chef qu'ils estiment, et sous les ordres duquel ils osent encore se promettre des succès; ils le secondent de tout leur zèle, et les préparatifs de l'armement sont poussés avec une activité dont nous n'avions pas vu d'exemples.

L'amiral Jervis continue à tenir notre port bloqué; il s'est cependant un peu relâché de cette rigueur que le capitaine Nelson nous avoit annoncée d'un ton impérieux, et laisse depuis quelques jours sortir les vaisseaux neutres qui ne lui inspirent aucun soupçon.

*Extrait des Nouvelles de Paris, du 16 Mai.*

Les ennemis intérieurs de la République et du Gouvernement, les factieux de toutes les classes, royalistes et anarchistes, qui depuis quelque tems ont différentes fois projeté de susciter un mouvement, et qui toujours ont eu le chagrin de voir leurs complots éventés, et par suite déjoués à l'avance, ont encore quelques fonds à manger. Des distributions ont été faites récemment, et de nouveaux rassemblemens en ont été la suite. Il y en a eu notamment de très nombreux, hier, dans les cabarets du faubourg Antoine, et au marché

St.-Jean; d'après ce que le Gouvernement a su par les observateurs qui, comme de raison, ont assisté aux divers conciliabules, voici sur quels appuis les factieux croient pouvoir compter: Sur quelques scélérats arrivés des départemens. — Mais les noms de tous sont à la police, qui ne perd pas une seule de leurs démarches..... Sur quelques montagnards sortant du corps législatif. — Pas un ne les secondera; quelques-uns les trahissent pour servir la République..... Sur quelques ouvriers qui souffrent. — Sans doute il est des malheureux, et ce seroit un miracle qu'après la longue commotion qu'a éprouvé le corps politique, il n'y eût pas de malheureux. Mais le peuple sait que de nouveaux troubles ne seroient qu'aggraver les maux; il sait que ce n'est pas au Gouvernement qui existe qu'il doit les attribuer, mais à l'absence du gouvernement, où l'on s'est trouvé trop longtems; il sait qu'il faut du tems pour assurer son bonheur dont la constitution de l'an 3 a jeté les basés; il attend avec la patience nécessaire le fruit des efforts que l'on ne cesse de faire pour consolider ce grand œuvre.... Enfin, les factieux ont la folie de compter sur quelques membres de la garde du corps législatif et de celle du Directoire, et c'est d'eux qu'ils recevront les premiers coups, s'ils osent se montrer..... Voilà donc encore un projet avorté, puisqu'on le connoit. Qu'ils parcourant les ateliers, les cabarets, les cafernes tant qu'ils le voudront, ils ne recueilleront que le mépris de ceux même qui les flattent. C'est en vain que les divers partis ont cru se fortifier en se réunissant; c'est en vain qu'ils ont composé entre eux: les petits intérêts viennent malheureusement à la traverse; on conspire ensemble, mais on se trahit ensuite respective-



ment, pour préparer les choses de manière à profiter, chacun de son côté, de la chute du gouvernement. Que faire donc, diront-ils? car si nous nous défaisons, nous serons absolument sans force; puisque nous en manquons étant réunis; que faire donc? que faire? rentrer dans l'ordre; respecter la volonté nationale et la constitution qu'elle s'est donnée; obéir à la loi, et abandonner une bonne fois des projets insensés qui ne peuvent qu'exposer ceux qui tenteroient de les exécuter, à la juste vengeance de la loi. (*Rédacteur*)

Le Directoire a fait le 13 un travail dans lequel il a arrêté les nominations suivantes: Buonaparte (frère du général en chef) est ambassadeur à Rome; Scherer (frère du général de ce nom) consul-général à New-York. Les députés Treillard, Louvet, Coustois et Pelet (de la Lozère) sont nommés consuls; le premier, à Naples; le second, à Palerme; le troisième, à Messine; le quatrième, à Tripoli de Syrie. Jonesne est ministre à Stuttgart. Broussonnet, de la ci-devant académie des sciences, est vice-consul à Mogador.

On assure aujourd'hui qu'il est arrivé au Directoire des dépêches du ministère anglois, tendantes à obtenir des passe-ports pour l'envoi d'un nouveau négociateur à Paris. (*Annales*).

Dans le nombre des candidats que l'opinion publique désignoit pour concourir à la place que le sort va faire vaquer au directoire, aucun ne paroissoit réunir plus de suffrages que Barthélemy, notre ambassadeur en Suisse; mais il a déclaré formellement à ses amis que, loin d'ambitionner cette place, il la refuseroit si on lui faisoit l'honneur de l'y nommer. (*Censeur*).

Lafayette, Bureau de Puly et Latour-Maubourg sont libres. Buonaparte n'a pas attendu les ordres du Directoire, et leur liberté a été réclamée immédiatement après la signature des préliminaires de la paix. On assure que Lafayette est déterminé à venir se constituer prisonnier à Paris et à demander d'être jugé. (*Ibid*)

Les nouveaux députés sont déjà presque tous à Paris. On a remarqué (dit un journal) que très peu d'entre eux alloient au Luxembourg.

On se dispose à célébrer la paix par les plus élégantes fêtes. Il y aura, à ce qu'on assure, dans la salle de l'Odéon, un repas civique donné par les députés du conseil des cinq-cents. Les généraux qui sont à Paris, les ministres, les directeurs même y seront invités. Il y aura des galeries pour le public qui voudra voir manger et boire les convives. Chaque député aura six billets à distribuer. (*Vérificateur*).

La gaieté reprend son empire; les parisiens redevenant françois; les caricatures se multi-

plient: parmi les plus nouvelles, on en distingue une fort plaisante sur le remplacement du nouveau tiers: d'un côté, on voit un député sortant; il est gros et gras, tout éclatant d'or; son élégante moitié l'accompagne avec la parure d'une merveilleuse; la voiture qui emmène le couple sortant, est traînée par des chevaux de poste qui brûlent le pavé; de l'autre côté, la scène change; c'est le député du nouveau tiers qui arrive péniblement sur le cheval de l'apocalypse, et paré seulement des suffrages du peuple: la moitié le suit sur un âne élanqué, voyageant comme la vieille de Lafontaine, et traînant avec elle

*Son chien, son chat & sa guenon.*

Le couple qui s'enfuit est couvert des huées du peuple; celui qui arrive est accueilli par de nombreux applaudissemens: Puisse-t-il s'en montrer toujours digne! (*Quotidienne*)

*De Vienne, le 17 Mai.*

S. M. l'Empereur a daigné donner la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse à M. le F. M. L. comte Charles de Kollowrath; et Elle a élevé au grade de quartier-maître-général M. le comte de Giulai, colonel de Benjowski.

L'on attend d'un moment à l'autre la ratification des préliminaires de la paix par le Directoire françois; elle a dû être échangée à Udine. M. le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples, est parti avant-hier pour cette dernière ville. L'on ignore encore dans quel endroit sera tenu le congrès pour la pacification générale, et quelles personnes y seront envoyées de la part de S. M. Impériale.

D'après des avis certains, il vient de s'opérer une révolution ou plutôt un changement absolu à Venise. Le Doge s'est démis de sa place et le Sénat a été dissous. L'on assure qu'il est question de rendre à cette république la même forme de gouvernement qu'elle avoit en 1299; d'autres disent qu'il sera établi une nouvelle forme modérée sur celle du gouvernement françois.

Un rapport arrivé de Grätz contient ce qui suit:

„Avant-hier, la première colonne des troupes impériales destinées pour l'Autriche antérieure et l'Italie, arriva dans cette ville. Le peuple se rassembla en foule et témoigna la plus vive joie de revoir les braves défenseurs de la patrie. La cavalerie entra à 9 heures, et l'infanterie suivit quelque tems après. La première étoit composée des chevaux-légers de Caraiczay, des dragons de Wurtemberg et d'une division des chevaux-légers de Lobkowitz; l'infanterie étoit



formée des régimens de Strafolds, Nadasdy, Alvinzy, Esterhazy, et de 4 bataillons de grenadiers. Le général d'artillerie comte de Wallis, les lieutenans-généraux prince de Lichtenstein et de Merkandin, et les généraux-majors prince d'Orange, prince de Reuß et de Brady conduisoient ces belles troupes. Le général-major Roos commande l'artillerie. Aujourd'hui cette colonne a continué la marche. L'on attend demain la seconde colonne, commandée par le général d'artillerie baron d'Alvinzy.

*De Schmeizingen, le 22 Mai.*

L'article de Stuttgart, qui a paru dans plusieurs feuilles, et qui rend public l'extrait d'un rapport officiel Souabe au général des Souabes, mérite une correction officielle, pour avoir abusé officiellement de la crédulité du public.

On n'entrera pas dans des détails sur les motifs de cette production; on se bornera à l'exposé du fait:

Lorsque le contingent de la ville libre Impériale d'Ulm refusa le 5 Avril de se rendre à Kempten, d'après les ordres que le magistrat lui notifia, M. le ministre Impérial comte de Fugger publia une proclamation, que le major Dedovich, commandant de la place, communiqua aux troupes Souabes pour les ramener à leur devoir.

Cette proclamation ne renferme qu'une invitation à la force armée du cercle de se réunir pour la défense de la patrie menacée, et de concourir au salut de l'Allemagne.

M. le ministre en invoquant l'esprit public de la nation, lui rappelle ses devoirs sacrés envers le Chef de l'Empire, et lui retrace cet ancien attachement à sa constitution, cette mâle énergie, cette unité d'intérêts, qui jadis fut si redoutable à ses ennemis, et qui rendit particulièrement les troupes Souabes fameuses dans l'histoire. Il les engage à la plus parfaite confiance dans les sentimens paternels de S. M. l'Empereur, et leur promet de la part des troupes autrichiennes toute la considération et la bonne amitié, qui doit cimenter l'union patriotique de ces braves défenseurs de la patrie.

Tout ce qui, dans le rapport officiel Souabe, est relatif à des événemens antérieurs, est absolument controuvé, et le major Dedovich est un officier trop prudent pour se compromettre d'une manière si absurde.

Le comte de GRUNNE,  
colonel adjud. général.

*Des Bords du Mein, le 23 Mai.*

Il commence à s'effectuer de grands mouvemens dans l'armée françoise de Sambre et Meuse; le quartier-général du général Hoche doit quit-

ter incessamment Friedberg; et ce commandant en chef le rendra pour quelque tems à Paris. Les troupes sous les ordres seront réparties, dit-on, en quatre grandes divisions.

Un papier public nous transmet les *Notes historiques* suivantes, sur les guerres que l'Autriche a soutenues dans l'espace de deux siècles. Cet aperçu ne peut manquer d'intéresser le lecteur, auquel il rappellera des événemens importans, dans leur ordre chronologique, en même tems qu'il constatera la puissance et les ressources immenses de cette l'auguste maison d'Autriche.

I. Guerre avec la Porte Ottomane, depuis 1592, jusqu'en 1606, terminée par la paix de *Sikowak* en Hongrie, le 21 Octobre 1606.

II. Guerre, appelée communément, *la guerre de 30 ans*. Depuis 1618, jusqu'en 1648; terminée par la paix de *Westphalie*, le 14 Octobre 1648, à Munster en Westphalie.

III. Guerre de succession Mantouane, depuis 1629, jusqu'en 1631, terminée avec la France par le traité de paix à Ratisbonne, le 13 Octobre 1630, et avec l'Espagne par l'arrangement fait le 6 Avril 1631 à Cherasco, en Piémont.

IV. Seconde guerre avec la Porte Ottomane, depuis 1661, jusqu'en 1664, terminée pour 20 années par la paix de *Vasvar* en Hongrie, le 10 Août 1664.

V. Guerre avec la France, depuis 1672, jusqu'en 1678, terminée par la paix de *Nimegue*, en Hollande, le 5 Février 1679.

VI. Troisième guerre avec la Porte Ottomane, depuis 1683, jusqu'en 1698, terminée par la paix de *Carlowitz* en Esclavonie, le 26 Janvier 1699.

VII. Seconde guerre avec la France, depuis 1688, jusqu'en 1697, terminée par la paix de *Ryswick* en Hollande, le 30 Octobre 1697.

VIII. Guerre de la Succession d'Espagne, avec la France et l'Espagne, depuis 1701, jusqu'en 1713, terminée par la paix de *Rastadt* dans l'Empire, le 6 Mars 1714.

IX. Quatrième guerre avec la Porte Ottomane, depuis 1716, jusqu'en 1718, terminée par la paix de *Passarowitz* en Serbie le 21 Juillet 1718.

X. Seconde guerre avec l'Espagne seule, au sujet des possessions en Italie, depuis 1717 jusqu'en 1720, terminée par la paix de *Vienne* en Autriche le 30 Avril 1725.

XI. Guerre avec la France et l'Espagne, depuis 1733, jusqu'en 1739, terminée avec la France, par la paix de *Vienne* en Autriche, le 3 Octobre 1738, et avec l'Espagne par la paix de *Versailles* le 21 Avril 1739.

XII. Guerre avec la Porte Ottomane, depuis 1737, jusqu'en 1739, terminée par la paix de *Belgrade* en Serbie, le 18 Septembre 1739.



XIII. Guerre de Succession Autrichienne, à la mort de l'Empereur Charles VI, depuis 1740, jusqu'en 1748. Elle dura avec la Prusse, pour la première fois, depuis 1740, jusqu'en 1742, et fut terminée par les paix de Breslau et de Berlin les 11 Juin et 28 Juillet 1742. Elle dura avec la Bavière, depuis 1742, jusqu'en 1745, et fut terminée par la paix de Füssen en Suabe, le 22 Avril 1745. Elle dura avec la France et l'Espagne réunies, depuis 1741, jusqu'en 1748, et fut terminée par la paix d'Aix la Chapelle, le 18 Octobre 1748. Enfin elle dura encore avec la Prusse, pour la seconde fois, depuis 1744, jusqu'en 1745, et fut terminée par la paix de Dresde, le 25 Décembre 1745.

XIV. Guerre de 7 ans, ou troisième avec la Prusse, depuis 1756, jusqu'en 1763, terminée par la paix de Hubenbourg en Saxe, le 15 Février 1763.

XV. Quatrième guerre avec la Prusse au sujet de la Succession Bavaoise, depuis 1778, jusqu'en 1779, terminée par la paix de Teschen, en haute Silésie le 13 Mai 1779.

XVI. Différens avec les Etats-Généraux de la Hollande, depuis 1784, jusqu'en 1785, au sujet de l'ouverture de l'Escaut, terminés par le traité de Fontainebleau, le 8 Novembre 1785.

XVII. Guerre avec la Porte Ottomane, depuis 1788, jusqu'à l'armistice en 1790, stipulé par le congrès de Reichenbach en Silésie, et terminée par la paix de Sistow, le 4 Août 1791.

XVIII. Guerre avec la France, depuis 1792, jusqu'en 1797, et terminée par la paix de Leoben, en haute Styrie, le 17 Avril 1797.

*Suite du discours de M. Jean Adams, en prenant possession de la dignité de président des Etats Unis d'Amérique.*

Au milieu de ces idées agréables, nous nous manquerions à nous-mêmes, si nous perdions jamais de vue le danger de nos libertés, au cas que quelque chose de partial ou d'étranger infectât la pureté de nos élections libres, franches, vertueuses et indépendantes. Si une élection quelconque doit se déterminer par la pluralité d'un seul suffrage, & que ce suffrage puisse être procuré par un parti, au moyen de l'artifice & de la corruption, le gouvernement peut être le choix d'un parti, qui le fait pour remplir ses propres vues; mais ce ne sera point le choix de la nation, pour le bien national. Si ce suffrage isolé peut être obtenu par quelque nation étrangère, au moyen de flatteries ou de menaces, de la fraude ou de la violence, de la terreur, de l'intrigue ou de la vénalité, le gou-

vernement peut ne pas être le choix du peuple américain, mais celui des nations étrangères. Ce peut être une nation étrangère, qui nous gouverne; & nous ne le ferons pas, nous peuple américain, qui nous gouvernerons nous-mêmes. Et les hommes, les hommes francs et sincères surtout, reconnoîtront, que dans des cas pareils l'on aura peu sujet de se glorifier de choisir son gouvernement, plutôt que de le prendre au moyen du sort ou par hazard.

Tel est le système aimable et intéressant de gouvernement (et tels sont quelques-uns des abus, auxquels il peut être exposé), que le peuple de l'Amérique a présenté à l'admiration, mais aussi à la sollicitude des hommes sages et vertueux de toutes les nations, pendant un espace de huit années, sous l'administration d'un citoyen, qui par un long cours de grandes actions, réglées par la prudence, la justice, la tempérance, et la fortitude, conduisant un peuple, qu'inspiroient les mêmes vertus, qu'animoit le même patriotisme ardent, le même amour de la liberté, à l'indépendance et à la paix, à un bien-être toujours croissant et à une prospérité sans exemple, a mérité la gratitude de ses concitoyens, forcé les nations étrangères à le combler des plus grands éloges, et s'est assuré une gloire immortelle près de la postérité.

Puisse-t-il dans cette retraite, qui est son choix volontaire, vivre longtems pour jouir du délicieux souvenir des services qu'il a rendus, de la reconnoissance de l'humanité, des heureux fruits qui résultent de ces services pour lui-même et pour le monde entier, fruits qui augmentent chaque jour; enfin de la perspective brillante des futures destinées de sa patrie, perspective qui d'année en année s'élargit toujours davantage! Que son nom soit toujours un rempart, et que la connoissance, qu'il vit encore, soit pour nous une défense, qui retienne les ennemis déclarés ou secrets de la tranquillité de la patrie!

Cet exemple a été recommandé à l'imitation de ses successeurs par l'une et l'autre Chambre du congrès, non moins que par la voix des corps législatifs et du peuple dans les Etats respectifs par toute l'étendue de la nation. A cet égard, il me conviendrait peut-être mieux de garder le silence ou de ne parler qu'avec défiance: Mais, comme l'on doit s'attendre à quelque chose de ma part en cette occasion, j'espère, que l'occasion même me servira d'excuse, si, en disant quelque chose, je crois ne point devoir tromper cette attente. (La suite ci-après.)

\* \* \* On prie M. Branche, grénadier dans le régiment de Beau lieu, de donner son adresse à Steil près d'Essen.